

Bilan d'une politique de valorisation soutenue

Depuis l'année 2002, l'Université Victor Segalen Bordeaux 2 a fait du développement des activités de valorisation un des axes stratégiques de l'Établissement. Son Service de Valorisation porte cette volonté politique.



Philippe Gorry

Créé au cours de l'année 2000, avec une première mise à disposition de moyens en personnels (un Ingénieur d'Étude en 2001) et en locaux propres (deux bureaux), le service Valorisation mobilise aujourd'hui quatre personnes à temps plein : une directrice, un ingénieur, une juriste, une secrétaire, essentiellement recrutés sur des emplois autofinancés par les revenus tirés de l'activité de valorisation.

Son organisation s'est inscrite dans des perspectives économiques.

Ses principes fondateurs sont la professionnalisation (*via le recrutement de 3 équivalents temps plein en CDD en 3 ans*) et l'autofinancement de ses activités. L'autofinancement étant défini sur le principe qu'une partie (10%) des frais de gestion (15%) pris par l'Université sur les contrats industriels constituerait le budget du service (frais de personnels, frais généraux et financement des frais de propriété intellectuelle de l'établissement).

Dirigée par Lucia Robert et placée sous la responsabilité directe du Président de l'Université via le Dr Ph. Gorry (*Chargé de Mission Valorisation*), l'action du service Valorisation fait l'objet d'une évaluation annuelle par l'équipe présidentielle (bilan d'activité).

Ses missions, gratuites pour la communauté scientifique de l'Université

- la sensibilisation à la protection de la Propriété Intellectuelle (*dans le cadre du Club Valo aquitain*)
- la détection et le suivi des projets valorisables issus des laboratoires de l'Université
- la recherche et la mise en relation avec des partenaires industriels, le suivi de ces relations
- l'accompagnement à la rédaction,

l'évaluation des coûts et la négociation des contrats de recherche avec des partenaires industriels (*collaboration, prestation, MTA, licences d'exploitation...*)

- la protection de la Propriété Intellectuelle (*accords de confidentialité, étude et dépôt de brevets, accord de licence d'exploitation de brevet ou de savoir-faire...*)

- l'accompagnement à la création d'entreprise (*dans le cadre de la gestion intégrée du site Victor Segalen-CHU de l'IRA*) sous forme d'information et d'orientation des porteurs de projets vers les différentes structures d'accompagnement existantes, rédaction des conventions d'hébergement des start up, relations avec l'IRA.

Tous les contrats liant des laboratoires de l'Université à un partenaire industriel sont donc aujourd'hui obligatoirement validés au préalable (juridiquement et financièrement) par le service Valorisation avant d'être signés par le Président, seul représentant légal à pouvoir engager la responsabilité de l'établissement.

Le service a fait émerger de nombreux projets

Ces projets ont donné lieu à la conclusion de nombreux partenariats avec l'industrie (*contrats de collaboration ou de prestation*) mais aussi de licences d'exploitation commerciale et de dépôts de brevets.

Le bilan est donc très positif et le développement doit continuer car il est indispensable de valoriser (*tant en terme de répartition de la propriété intellectuelle qu'en termes financiers*) le savoir-faire des enseignants-chercheurs de l'établissement. Qui plus est, la valorisation est devenue pour les Universités, au même titre que la formation et la recherche, une mission déclarée sans ambiguïté depuis 1982 (loi 82-610).

Philippe Gorry
Chargé de Mission Valorisation

BILAN CHIFFRE

	2003	2004	2005
Nb dossiers traités	161	140	200
Nb contrats industriels (privés) signés	102	70	78
- dont collaboration (partage PI)	42	27	39
- dont prestation (PI à l'industriel)	60	43	39
Nb accords de confidentialité	13	13	12
Nb de MTA	8	7	5
Nb création cellules de transfert technologique	0	2	0
Volume contrats industriels traités par la Valo	4,25 M€	3,09 M€	3,45 M€
Valeur du contrat moyen traité	42 k€	44 k€	44 k€
Nb total brevets (déposés par UB2 après 1999)	9	12	17
Dossiers demande de brevet analysés par an	10	15	15
Licences d'exploitation	12	13	16

Dernière minute :

La mutualisation des structures de valorisation

Un projet de mutualisation aquitain dénommé TTIA (Transfert de Technologie et Innovation en Aquitaine), a été retenu par l'ANR dans le cadre d'un appel à projet ANR "Organisation mutualisée du transfert de technologie et de la maturation de projets innovants" lancé à l'automne 2005.

A vrai dire, l'esprit de mutualisation existe depuis plusieurs années entre les différentes structures de valorisation d'aquitaine (Universités bordelaises, Université de Pau et CNRS) réunies de façon informelle dans un club appelé Club Valo. Dans cet espace, nos structures ont échangé et mutualisé des bonnes pratiques de valorisation au travers d'actions communes (*organisation de formations de sensibilisation à la propriété intellectuelle pour l'ensemble de la communauté scientifique aquitaine, démarche qualité via la réalisation d'un cahier de laboratoire aquitain commun...*).

Le Club Valo aquitain a donc naturellement répondu à l'appel d'offres de l'ANR, et un projet a été déposé par les Universités de Bordeaux, en association avec l'UPPA et le CNRS.

Le projet TTIA porte sur une mutualisation d'une partie des dispositifs de transfert de technologie et de valorisation de la recherche déjà en place (*sensibilisation à la PI commune, contrats type communs, mise à disposition des plateaux techniques existants...*) et sur la création de nouveaux dispositifs mutualisables (*détection thématique entre les établissements, veille technologique centralisée, activité de recherches de partenaires pour valoriser le portefeuille de brevets des établissements...*).

L'ambition du projet est d'améliorer de façon pro-active, la détection et le "marketing" du savoir faire de nos laboratoires. Cette mutualisation ne créera pas de nouvelle structure mais permettra la coordination d'une partie des ressources des établissements partenaires. La communauté scientifique sera informée en cours d'année de la mise en place du nouveau dispositif.

Vos interlocuteurs

Philippe Gorry
Chargé de Mission Valorisation
gorry@bergonie.org

Lucia Robert
Directrice Service Valorisation
lucia.robert@u-bordeaux2.fr

Jean-Luc Chagnaud
Ingénieur Chargé de Valorisation
jean-luc.chagnaud@u-bordeaux2.fr

Aurélien Poinot
Juriste
aurelien.poinot@u-bordeaux2.fr

Sandrine Migliérina
Secrétaire
valorisation@u-bordeaux2.fr

Jacques Emile Bonnet
Contact avec les laboratoires
bonnet-j@bergonie.org



Aurélien Poinot, Philippe Gorry, Lucia Robert, Sandrine Migliérina et Jean-Luc Chagnaud

Pour plus d'informations

www.u-bordeaux2.fr/valorisation

L'Université associée au portail "Compétences Santé" pour valoriser le savoir-faire de ses laboratoires



www.compétences-sante.fr

Afin de mieux promouvoir les compétences de ses équipes de recherche, l'Université s'est également associée à la réalisation d'un portail "Compétences Santé" initié par le GIPSO (Groupement Interprofessionnel des Industries Pharmaceutiques du Sud-Ouest). Ce portail regroupe les compétences et savoir-faire d'entreprises privées et de laboratoires publics en Aquitaine dans le domaine du médicament, des dispositifs médicaux, de l'environnement santé, de la nutrition, de la cosmétique et des biotechnologies. Près de 40 laboratoires de recherche et de 100 entreprises y sont aujourd'hui référencés.

L'intérêt en terme de valorisation est d'augmenter ce référencement afin de maximiser les échanges entre laboratoires de recherche et partenaires industriels.

Contact : Elise Coste Tél. 05 57 57 48 29
info@competences-sante.fr